

Statut du document	Référence administrative de l'administration publique du Québec
Titre	Lignes directrices pour la description d'un document-de-référence aux fins de conservation et de diffusion
Mot clé	Conservation et métadonnées
Source	Secrétariat du Conseil du trésor, chantier en ingénierie documentaire http://www.tresor.gouv.qc.ca/doc/acrobat/ingenierie6.pdf
Date de publication	Janvier 1999
Nombre de pages	72
Langue	Français
Lien avec autres normes	Profil de métadonnées conçu pour une représentation XML en fonction des références ouvertes GILS et Dublin Core
Situation actuelle	Représenté comme un schéma XML disponible en septembre 2000
Description	<p>L'objet concerne spécifiquement un service de consultation dit des Pages vertes (partie du Répertoire gouvernemental). Ce service propose un format de description servant à identifier les documents publiés dans l'ensemble du gouvernement québécois et à soutenir le public dans sa recherche d'information dans l'inforoute. Dans les intranets, son utilisation remplit le même rôle, en incluant en plus les documents qui ne sont publiés qu'à l'interne.</p> <p>Les Pages vertes ont été développées en s'inspirant du format du gouvernement américain GILS (Government Information Locator Service), du format du gouvernement canadien, du format MARC utilisé dans les bibliothèques et du Dublin Core pour les ressources du Web.</p> <p>Les Lignes directrices s'adressent à tous les créateurs de documents au gouvernement du Québec, ainsi qu'aux personnes œuvrant en gestion des documents et en informatique. Elles fournissent l'information nécessaire à l'utilisation des attributs, aussi appelés éléments de description, du format pour créer un enregistrement dans les Pages vertes. Elles comprennent également les lignes directrices informatiques qui permettront l'automatisation la plus complète possible de la saisie des attributs de description du format des Pages vertes. Cette saisie intervient dès la sauvegarde du document. Le créateur inscrit uniquement les valeurs des attributs qui demandent une interprétation et une sémantique particulière pour la compréhension de l'utilisateur.</p> <p>Pour chacun des attributs du format, les Lignes directrices fournissent l'information suivante : le caractère obligatoire ou facultatif de l'attribut, s'il est répété ou non, si sa valeur est contrôlée ou non par un automatisme, une description de l'attribut, des conseils et des exemples d'utilisation, et des remarques sur l'aspect informatique.</p>

Remarque

Une mise à jour de ce travail est planifiée, et un aménagement sémantique particulier doit être fait pour le relier explicitement, selon une convention reconnue, avec la sémantique de référence en anglais

Rédacteur : Richard Parent
Organisation source : Secrétariat du Conseil du trésor
Date de publication : 21 août 2000
Raison d'être : Connaissance technologique
Programme gouvernemental : Inforoutes et ressources informationnelles
Nom du modificateur :

Date de dernière modification :

Note numéro : 15

Statut du document	Norme australienne
Titre	<i>Recordkeeping Metadata Standard for Commonwealth Agencies. Version 1.</i>
Mot clé	Conservation et métadonnées
Source	<i>National Archives of Australia</i>
Date de publication	Mai 1999
Nombre de pages	126
Langue	Anglais
Lien avec autres normes	Proche du profil australien du GILS, lequel est proche du <i>Dublin Core</i> .
Situation actuelle	Norme en vigueur du gouvernement australien.
Description	<p>Les Archives Nationales d'Australie ont produit cette norme afin d'aider les ministères et organismes gouvernementaux à identifier, authentifier, décrire et gérer leurs enregistrements de documents électroniques. Trois types de besoins sont pris en compte : les exigences des affaires, les exigences de vérification et preuve, les exigences d'archivage. La norme définit un ensemble fondamental de 20 éléments (et 65 sous-éléments) de métadonnée dont huit sont obligatoires. Ces métadonnées servent au contrôle physique et intellectuel de l'actif informationnel conservé, y compris l'accès.</p> <p>Les 20 éléments de métadonnée peuvent être regroupés selon rôles à l'égard de la fonction de conservation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acte d'enregistrement : identifiant d'un enregistrement, date, localisation. - Conditions d'accès : gestion des droits, règle de conservation. - Structure : type, niveau d'agrégation, format, historique de préservation. - Contexte : agent, relation, fonction, mandat. - Contenu : titre, sujet, description, langue, portée. - Historique: historique de gestion, historique d'utilisation. <p>Tous ces éléments et sous-éléments sont soigneusement définis, décrits et expliqués avec des exemples d'application.</p>

Remarque Cette présentation d'un profil de métadonnées pour les enregistrements est la plus complète, cohérente, et la plus clairement énoncée que nous connaissons.

Lexique anglais-français

Coverage	Portée	
Disposal class	Catégorie de conservation	Partie dans un calendrier de conservation qui décrit les caractéristiques d'un groupe d'enregistrements devant être conservés pour une durée donnée.
File	Dossier	Un groupe de documents associés logiquement qui peuvent être en un même endroit physique ou pas. L'association logique doit être basée sur la fonction ou activité, le sujet, ou un autre critère.
Location	Localisation	Adresse (URL, XPointer, XPath...) de la ressource à laquelle les métadonnées sont associées.

Statut du document	Norme interne dans quelques administrations gouvernementales.
Titre	<i>Government Information Locator Service (GILS)</i>
Mot clé	Conservation et métadonnées
Source	<i>Office of Management and Budget</i>
Date de publication	1995
Nombre de pages	
Langue	Anglais (et français pour le profil du gouvernement canadien à : http://www.gils.net/index.html)
Lien avec autres normes	<i>Dublin Core</i> , XML, RDF
Situation actuelle	Profils canadiens et australiens du GILS existent et sont en usage dans les gouvernements fédéraux.
Description	<p>Le GILS (<i>Government Information Locator Service</i>) est une adaptation de quelques normes déjà utilisées dans les bibliothèques en vue de bâtir un service global de référence (localisation) pour les documents gouvernementaux. Le but du GILS d'origine est d'identifier et de décrire les documents produits par le gouvernement américain en vue de faciliter le repérage (<i>Office of Management and Budget Bulletin</i>, n° 95-01, <i>Establishment of Government Information Locator Service</i>).</p> <p>Outre ses fonctions relatives à l'identification, à la description et à l'accessibilité des documents, le GILS propose aussi un outil pour améliorer les pratiques de gestion des documents électroniques dans l'ensemble des ministères et organismes. Cependant, le GILS reste une solution conçue en fonction de l'accès aux documents de référence.</p>

Remarque Le GILS a influencé le profil de métadonnées adopté au gouvernement du Québec. Une comparaison est effectuée dans les *Lignes directrices pour la description d'un document de référence à des fins de conservation et diffusion* (voir annexe, p. 70).

Lexique anglais-français

Rédacteur : Richard Parent
Organisation source : Secrétariat du Conseil du trésor
Date de publication : 21 août 2000
Raison d'être : Connaissance technologique
Programme gouvernemental : Inforoutes et ressources informationnelles
Nom du modificateur :
Date de dernière modification :
Note numéro : 41

Statut du document	Référence administrative de l'administration publique du Québec
Titre	Lignes directrices pour la description d'un document-de-transaction enregistré à des fins de conservation
Mot clé	Conservation et métadonnées
Source	Secrétariat du Conseil du trésor, chantier en ingénierie documentaire http://www.tresor.gouv.qc.ca/doc/acrobat/ingenierie7.pdf
Date de publication	Janvier 1999
Nombre de pages	47
Langue	Français
Lien avec autres normes	Profil de métadonnées conçu pour une représentation XML en prenant comme référence générale les Business Acceptable Communications et le XML Dsig du W3C dans le cas de la signature numérique et des métadonnées des documents ainsi signés
Situation actuelle	Représenté comme un schéma XML disponible en septembre 2000
Description	<p>L'administration publique québécoise effectue quotidiennement des centaines de milliers de communications diverses avec les citoyens, les entreprises, les banques et les organisations publiques. Parmi ces communications, un certain nombre se font par écrit. Certains de ces documents, généralement signés afin d'associer la responsabilité de quelqu'un, comportent des informations ayant des incidences financières ou juridiques : ce sont des <i>documents de transaction</i>. Il s'agit d'une sous-classe de Document dans le Répertoire gouvernemental qui en définit des attributs obligatoires et facultatifs permettant de les identifier, de les décrire et de les conserver de façon à maintenir leur valeur probante. Parmi les documents administratifs, les documents <i>de transaction</i> sont ceux qui établissent certaines informations relatives à un échange entre deux parties et lient par signature une responsabilité de portée juridique ou financière entre les parties.</p> <p>Un tel profil de métadonnées pour les Documents-de-transaction emprunte des attributs et définitions à la sous-classe des Documents-de-référence ; il prend appui sur le Modèle des communications d'affaires acceptables préparé à l'Université de Pittsburgh, ainsi que sur des protocoles associés à l'Internet. Les Lignes directrices expliquent les exigences de métadonnées pour les documents-de-transaction et la façon de les utiliser, attribut par attribut.</p>

Remarque Une mise à jour de ce travail est planifiée, et un aménagement sémantique particulier doit être fait pour le relier explicitement, selon une convention reconnue, avec la sémantique de référence en anglais (vraisemblablement OASIS).

Lexique anglais-français

Rédacteur : Richard Parent
Organisation source : Secrétariat du Conseil du trésor
Date de publication : 21 août 2000
Raison d'être : Connaissance technologique
Programme gouvernemental : Inforoutes et ressources informationnelles
Nom du modificateur :

Date de dernière modification :

Note numéro : 16

Statut du document	Référence administrative de l'administration publique du Québec
Titre	Lignes directrices pour la description des messages de courrier électronique enregistré à des fins de conservation
Mot clé	Conservation et métadonnées
Source	Secrétariat du Conseil du trésor, chantier en ingénierie documentaire http://www.tresor.gouv.qc.ca/doc/acrobat/ingenierie8.pdf
Date de publication	Avril 1999
Nombre de pages	35
Langue	Français
Lien avec autres normes	Profil de métadonnées conçu pour une représentation XML
Situation actuelle	Représenté comme un schéma XML disponible en septembre 2000
Description	<p>Le but du document est de favoriser l'extension des responsabilités de conservation des ministères et organismes pour y inclure les messages échangés par courrier électronique. On ne vise pas ici une sauvegarde automatique de tous les messages puisqu'ils n'ont pas tous une valeur suffisante pour être conservés. De plus en plus de messages électroniques ont cependant un contenu significatif à mesure que ces outils pénètrent toutes les sphères de l'Administration, du commis au premier ministre. C'est justement parce que la messagerie n'est pas réservée aux échanges informels et qu'on y échange de vrais documents devant être conservés qu'il faut se donner une politique pour la messagerie, comme pour tout autre mode de communication. Seul l'aspect conservation d'une telle politique est abordé ici. La messagerie n'est pas un cas à part dans le monde des documents. Son usage croît, le fonctionnement administratif en dépend de plus en plus pour des communications importantes.</p> <p>Dans une première partie, une mise en contexte explique pourquoi et comment les messages de courrier électronique doivent être conservés. Une deuxième partie présente des lignes directrices pour chaque attribut faisant partie du sous-profil de métadonnées de ce type de documents gouvernementaux.</p>

Remarque Conçu pour une messagerie SMTP, certaines dispositions doivent être généralisées pour couvrir la messagerie sous HTTP que l'on peut réaliser selon le protocole WebDav

Lexique anglais-français

Rédacteur : Richard Parent
Organisation source : Secrétariat du Conseil du trésor
Date de publication : 21 août 2000
Raison d'être : Connaissance technologique
Programme gouvernemental : Inforoutes et ressources informationnelles
Nom du modificateur :
Date de dernière modification :
Note numéro : 17

Statut du document	Proposition publique largement reconnue
Titre	Éléments de métadonnées du <i>Dublin Core</i> , version 1.1 : Description de référence
Mots clés	Conservation et métadonnées
Source	Traduction : Anne-Marie Vercoustre, INRIA, France à : http://www-rocq.inria.fr/~vercoust/METADATA/DC-fr.1.1.html On trouvera une version française du Guide d'utilisation à : http://www.bibl.ulaval.ca/DublinCore/usaguide-20000716fr.htm Version originale en anglais <i>Dublin Core Metadata Initiative</i> à : http://dublincore.org/documents/1999/07/02/dces/
Date de publication	20 avril 2000
Nombre de pages	5
Langue	Français
Liens avec autres normes	Remplace la version 1.0 de <i>Dublin Core</i> .
Situation courante	
Description	<p>Les 15 éléments définis dans le <i>Dublin Core</i> sont largement connus et utilisés. Ils constituent une liste célèbre, établie par des gens motivés dans un effort continu depuis plusieurs années. Leur utilité est de fournir les éléments pour décrire toute ressource, une sorte de structure de fiche. Aucun des éléments n'est obligatoire. Chaque élément peut avoir plus d'une valeur, il est « répétable ».</p> <p>Les 15 éléments se rattachent à trois groupes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CONTENU : titre, sujet, description, source, langage, relation, couverture, - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : créateur, éditeur, contributeur, droits, - MATÉRIALISATION : date, type, format, identifiant.

Remarques

Le *Dublin Core* a influencé le profil de métadonnées adopté au gouvernement du Québec. Une comparaison est effectuée dans les *Lignes directrices pour la description d'un document de référence à des fins de conservation et diffusion* (voir annexe, p. 70)

Lexique anglais-français

Rédacteur : Richard Parent
Organisation source : Secrétariat du Conseil du trésor
Date de publication : 21 août 2000
Raison d'être : Connaissance technologique
Programme gouvernemental : Inforoutes et ressources informationnelles
Nom du modificateur : Richard Parent
Date de dernière modification : 27 août 2001
Note numéro : 40